Article publié dans *Le Nouvel Educateur*, revue de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (ICEM)-pédagogie Freinet - 2010

LES ENFANTS, EXPERTS ET ACTEURS DE LEUR QUARTIER ?
QUELQUES REFLEXIONS ISSUES D'UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE NANTERRE

Frédéric Jésu[*]

Reconnaître les enfants comme de possibles experts et acteurs de leur quartier, comme des partenaires incontournables de l'action publique d'intérêt général et mobilisables comme tels sur les sujets qui les concernent, voire comme associés à la maîtrise d'ouvrage d'une certaine forme de gestion urbaine de (grande) proximité : voici autant d'enjeux accessibles, et singulièrement alternatifs aux images négatives instillées depuis trop longtemps à l'encontre des « jeunes des quartiers ». Ces enjeux sont aujourd'hui susceptibles d'inspirer de nouveaux chantiers municipaux en matière de coéducation à la citoyenneté et de formation précoce à la pratique de la démocratie participative et délibérative.

Un exemple stimulant, saisi à Nanterre, permet de s'arrêter sur trois questions relatives à de tels enjeux. Pourquoi ? A quelles conditions ? Avec quelles perspectives ?

Pourquoi ? (Et, dès lors : pourquoi pas ?)

Sur les chemins qui les mènent de l'espace familial à celui de leur école ou de leur centre de loisirs, les enfants font des observations importantes pour eux, et souvent intéressantes et utiles pour tous, petits et grands, faibles et forts. Pour s'en rendre compte, il suffit de le leur demander, de se/leur donner les moyens de prendre en considération ce qu'ils pensent et disent de ce qu'ils voient tout autour d'eux. A leur échelle, à leur rythme, avec leurs propres modalités d'interprétation et d'interpellation, les enfants réinterrogent alors ce à quoi les adultes se sont habitués ou résignés : les sacs plastique fichés dans les buissons et les autres petites pollutions évitables du quotidien, les trous sournois dans la chaussée, les motos sur le trottoir qui gênent le passage ou la vision …

Analystes du quotidien et donc experts de leur quartier, les enfants peuvent aussi en être sources et forces de propositions : les unes saugrenues, les autres d'une pertinence qui force l'attention - sans parler de celles qui, par leurs propres chemins, rejoignent celles des adultes. Il ne s'agit pas, bien entendu, de satisfaire toutes ces propositions. Mais de placer à leurs côtés des adultes disposés à les susciter, à les recueillir, à les mettre en forme avec eux, à les examiner et – parfois après un temps de délibération partagée – à les concrétiser. Et pas seulement une fois, à titre anecdotique ou médiatique. Mais dans la durée d'un authentique processus démocratique et participatif.

J'ai été invité par la ville de Nanterre, en juin 2010, a contribuer à une soirée débat tenue en présence du maire et de plusieurs de ses adjoints, de professionnels municipaux et de l'Education nationale, d'acteurs associatifs, de parents, d'enfants et de jeunes. Cette soirée venait ponctuer, entre autres initiatives, une

[*] Vice-président de la section française de Défense des Enfants International (DEI-France).

démarche mobilisatrice intitulée « *Nanterre 2010, ensemble pour l'éducation* » et dont l'un des objectifs est « *de montrer les pratiques partenariales qui, à Nanterre, associent tous les acteurs de l'éducation* ». Un film illustrant les différentes facettes de cette démarche donnait à voir, entre autres séquences, l'une de ces « *pratiques partenariales* » : un petit groupe de filles et de garçons d'une dizaine d'années postés devant un passage clouté expliquait à la caméra, graves et joyeux comme savent si bien l'être les enfants quand ils se savent vraiment écoutés, les raisons pour lesquelles il y avait lieu, selon eux, de modifier l'implantation des plots placés devant ce passage qu'ils empruntaient chaque jour pour se rendre à l'école.

A quelles conditions (pour les initiateurs et les porteurs de la démarche) ?

Que la ville de Nanterre affiche sa volonté politique de considérer les enfants, à la lumière de cet exemple, comme des « *acteurs de l'éducation* » ne pouvait que retenir mon attention[1]. J'appris alors que les images entraperçues s'inscrivaient dans un projet plus vaste : celui d'initier un processus de contribution active des enfants fréquentant les centres de loisirs aux travaux et aux propositions des conseils de quartier. Peu après, je rencontrai à ma demande la directrice de l'action éducative, le responsable des conseils de quartier, les coordonnateurs des deux quartiers pilotes[2] et une animatrice de centre de loisirs de la ville de Nanterre, tous impliqués de près dans cette initiative.

Il n'y a pas lieu de se substituer ici aux initiateurs (les élus) et aux porteurs (les cadres et agents municipaux) de cette démarche pour en décrire la méthodologie en détail. Il suffit de préciser que celle-ci se réfère à leur conviction commune : il est possible et pertinent de mettre en œuvre le droit des enfants à l'expression dans une perspective d'aménagement et de développement durables de leurs cadres de vie. Il s'agissait donc d'assurer l'accompagnement, par plusieurs professionnels (animateurs, caméramans, techniciens) : d'abord de la collecte des avis des enfants sur leur quartier et sur la vie dans celui-ci ; puis de la valorisation de ces avis à l'occasion de débats publics.

Constitution et animation de groupes d'enfants motivés au sein des centres de loisirs, sélection de thèmes (par exemple : mobilier urbain, infrastructures de jeux, propreté), « diagnostics » déambulatoires, entretien de l'implication des enfants, approfondissement des enquêtes, nouvelle sélection des thèmes, participation des enfants à l'élaboration de supports (maquettes, films vidéos) permettant de formaliser et de présenter les observations et les propositions, préparation participative des présentations publiques, mobilisation des parents, suivi des décisions issues des débats : telles sont les principales étapes visibles de la démarche.

Moins visibles et non moins essentielles sont les conditions non plus seulement méthodologiques mais aussi politiques et éthiques qui ont du être réunies, préalablement ou au fur et à mesure :

- l'implication des élus, notamment aux phases de préparation et de tenue de la présentation publique des points de vue des enfants ;
- la compétence des animateurs, amenés ici à transférer les savoir-faire de l'éducation populaire et de la pédagogie coopérative dans un champ ouvert et innovant ;

[1] Lors de fonctions antérieures dans une autre municipalité, j'ai eu l'occasion de contribuer à l'élaboration du Plan local d'urbanisme en faisant réaliser un petit film sur la sécurisation des trajets scolaires à l'intention de la procédure de consultation des conseils de quartier. J'avais veillé à ce que ce film soit tourné en plaçant la caméra à hauteur d'enfant, et à ce que le réalisateur puisse rencontrer au préalable les enfants d'un centre de loisirs du quartier où il allait tourner afin de recueillir leurs expériences et leurs points de vue sur la pratique du trajet scolaire.

[2] Il est envisagé d'étendre la démarche aux six quartiers (et, donc, aux six conseils de quartiers) de la ville.

- la sensibilisation des autres professionnels de la ville à la prise au sérieux de l'expression des enfants et à la prise en compte de ce que leur intérêt pour l'urbanisme peut venir questionner de nombreux secteurs de l'action et de la vie publiques ;
- la sensibilisation équivalente des parents et des autres membres des conseils de quartier ;
- la mise en œuvre de certaines des propositions des enfants dans des délais qui fassent sens pour eux ;
- l'évaluation de la démarche avant sa généralisation, impliquant éventuellement les enfants.

Avec quelles perspectives (pour les enfants et pour la ville) ?

Démocratiser la démocratie dès le plus jeune âge des citoyens consiste à la promouvoir dans l'éducation, familiale et institutionnelle, et à la rendre non seulement consultative mais aussi participative et délibérative. Il apparaît, à la lumière de l'exemple de Nanterre, que le projet politique correspondant à une telle finalité doit accorder une importance première à trois composantes de son accompagnement qui déterminent sa faisabilité puis sa durabilité :

- le plus grand soin doit être apporté au choix puis à la formulation, avec les enfants, des thèmes abordés par eux, et ceci en lien avec leur âges et leurs échelles de perception des réalités urbaines (en général, plus ils grandissent et plus ils voient loin) ;
- la légitimation des décisions prises à l'initiative de propositions d'enfants dépend sans doute moins de la représentativité de ceux qui ont été consultés que de l'ouverture et de la transparence des délibérations conduites avec eux ;
- c'est pourquoi la formation des enfants à l'argumentation, à la délibération et à l'implication s'avère essentielle : il leur est utile d'apprendre assez tôt que l'on peut certes avoir prise, individuellement et collectivement, sur le réel et sur le relationnel, mais aussi que ceux-ci n'en résistent pas moins[3], si bien par exemple que la demande et l'offre de services ne coïncident pas toujours.

Donner sa juste place à la parole des enfants dans les espaces publics peut commencer par les rendre « *acteurs de leur éducation* ». Je forme l'hypothèse que leurs contributions les plus précieuses et les plus pertinentes peuvent concerner les transitions entre les différents espaces-temps de leur éducation : activités en ludothèque, trajets scolaires, aménagement des cours de récréation, loisirs encadrés, passage en 6ème, orientation en fin de collège, etc.

Au-delà, le droit des enfants à disposer d'une ville conçue à leur hauteur ne doit-il pas se traduire aussi par leur participation à la définition des conditions leur permettant de se tenir, de circuler, de jouer et d'échanger, sans risque pour eux ni pour autrui, dans des espaces *a priori* dépourvus de toute fonction éducative à leur égard ?

[3] On en fait souvent l'expérience aigue dans le cadre du théâtre forum.

FRÉDÉRIC JÉSU

ARTICLE

2010 - Les enfants, experts et acteurs de leur quartier - Quelques réflexions issues d'une initiative de la ville de Nanterre

Licence (CC BY -NC-ND)

Vous êtes autorisé à publier, partager, distribuer gratuitement l'œuvre de l'auteur.

Dans la mesure du possible vous devez donner le nom de l'auteur. Vous n'êtes pas autorisé à vendre, louer, reproduire, adapter, modifier, transformer ou faire tout autre usage.

Courriel de l'auteur : contact@frederic-jesu.net

Site officiel de l'auteur : https://www.frederic-jesu.net

© Copyright-France tous droits réservés 2020-2021

Paris, 2020

ISBN 979-10-394-0453-2